

Hiver 1711-1712. Le monastère de Port-Royal doit être rasé, détruit jusqu'aux fondations. Trois mille corps qui y étaient ensevelis sont exhumés, jetés pêle-mêle dans des chariots, conduits dans des fosses communes – leurs os sont abandonnés aux chiens. De l'abbaye qui avait irradié la vie spirituelle, intellectuelle et artistique du pays, le Roi-Soleil voulait qu'il ne demeurât rien.

C'est un siècle plus tôt que ce couvent sans éclat de la vallée de Chevreuse avait entrepris, sous la conduite de la mère Angélique Arnauld, de se réformer, devenant un flambeau de la France chrétienne. Marqué par l'influence de l'abbé de Saint-Cyran, pétri d'augustinisme, Port-Royal posa les droits inaliénables de la conscience face à toute autorité, au nom de la grandeur imprescriptible d'une créature déchue, mais conçue à l'image de Dieu. Il contrariait le règne de la vanité, le primat de la raison d'État et les fondements de l'absolutisme.

Port-Royal

Une anthologie présentée par Laurence Plazenet

L'abbaye martyre a survécu par l'esprit. Religieuses, grandes dames, Solitaires, écrivains liés au monastère comme Pascal ou Racine nous ont légué un ensemble d'œuvres où resplendit l'alliance de l'intelligence et du cœur. Cette anthologie rassemble, pour la première fois, des textes qui retracent l'histoire et font résonner la voix de Port-Royal. Descriptions des lieux et des activités quotidiennes, récits de vies et portraits, lettres, journaux spirituels : cette éblouissante somme d'écrits dévoile la face cachée du Grand Siècle.

Port-Royal

Membre du CNRS et de l'Institut universitaire de France, vice-présidente de la Société des amis de Port-Royal, Laurence Plazenet enseigne la littérature française du XVII^e siècle à l'université de Paris-Sorbonne. Spécialiste du roman (1550-1700), des moralistes et de Port-Royal, elle a notamment publié des éditions de référence d'œuvres de La Rochefoucauld, Mme de Lafayette et Saint-Réal. Romancière, elle est l'auteur de *L'Amour seul* (Albin Michel, 2005), *La Blessure et la Soif* (Gallimard, 2009) et *Disproportion de l'homme* (Gallimard, 2010).

Port-Royal

Anthologie établie, présentée et annotée
par
Laurence PLAZENET

Ouvrage publié avec le concours
du Centre national du livre et de l'université Paris-Sorbonne

MILLE & UNE PAGES
•
Flammarion

À Philippe Sellier

© Flammarion, Paris, 2012
ISBN : 9782081286177

Extrait de la publication

PRÉSENTATION

La pénitence et la gloire

Je viens vous rendre, mon Dieu, ce que je viens de recevoir de vous et je m'en dépouille volontairement pour me rendre à moi-même et à mon néant. Car qu'est, en votre présence, la plus parfaite créature du Ciel ou de la terre, sinon un vide qui peut être rempli de vous et par vous, comme l'air, qui est vide et ténébreux, est rempli de la lumière du Soleil ? Faites, Seigneur, que je ne m'approprie jamais vos grâces, non plus que l'air ne s'approprie jamais les lumières du Soleil, qui les retire chaque jour pour les lui rendre le lendemain.

Donnez-moi cette facilité de recevoir ainsi, et de vous rendre vos grâces et toutes vos bonnes œuvres, puisque je reconnais que ce sont des fruits qui ne sont pas de la terre, et que la racine en est en vous, et non pas en moi.

Saint-Cyran, Lettre LXXV, 15 novembre 1641

Monastère de femmes fondé en 1204 dans la vallée du Rhodon, Port-Royal brilla cent ans exactement, de 1609 à 1709. Fleuron de la Réforme catholique en France, inscrit au cœur de la renaissance augustinienne qui épouse l'épanouissement du classicisme, il irradia la société de son temps. Presque toujours, pourtant, il brilla au milieu des persécutions. Louis XIV, enfin, au crépuscule de son règne, obtint du pape sa suppression. La bulle *Ad instantiam regis* fut promulguée à Rome le 27 mars 1708, entérinée à Paris le 11 juillet 1709. Le 29 octobre, le lieutenant de police dispersa les dernières religieuses que l'abbaye abritait encore. Il leur dit qu'elles seraient conduites chacune dans un couvent séparé et dans différents diocèses, de sorte qu'elles ne devaient pas espérer se revoir davantage, ni se retrouver ensemble. Elles ne se revirent pas, en effet. Elles moururent en captivité, privées des sacrements.

Le Roi-Soleil ordonna également la destruction matérielle du monastère.

Les travaux débutèrent en juin 1710. Trois ans plus tard, les fondations de l'église et les murs d'enceinte furent rasés à la poudre. Il avait fallu, avant l'arrivée des terrassiers, exhumer entre les derniers mois de 1711 et le début de 1712 trois mille corps ensevelis depuis le début du XIII^e siècle dans le cloître et les cimetières du dehors – religieuses, prêtres, amis dévoués, domestiques. Ils furent déterrés à la pioche, jetés pêle-mêle dans des chariots, leurs membres souvent disjoints et rompus. Des os furent abandonnés aux chiens qui rôdaient près des ouvriers. Ceux-ci versèrent ce qui restait de dépouilles dans une fosse commune creusée à Saint-Lambert, le village le plus proche. Chateaubriand, dans la *Vie de Rancé* (1844), confronte ce charnier à l'éventrement, en 1793, des tombes royales à Saint-Denis : « Représailles de la justice éternelle ! » s'exclame-t-il. Dieu écrit l'histoire. Pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, le roi de France détruisant Port-Royal commet un sacrilège que la Providence venge par la destruction des rois de France.

Tant d'acharnement que le pouvoir politique déploya, en plein Grand Siècle, contre une communauté de moniales qui entendaient retourner à la stricte observance de la règle de saint Benoît laisse pantois. Qu'incarne Port-Royal et quels sédiments laissa-t-il dans la mémoire française ? De façon paradoxale, aucune réponse ne s'impose spontanément. À l'exception du monument que constitue le *Port-Royal* (1840-1859) de Sainte-Beuve, l'historiographie n'est pas très abondante. Travaux savants mis à part, elle oscille en outre souvent jusqu'à la caricature entre célébration et dénonciation. Les uns pleurent le martyr. Ils voient dans Port-Royal l'illustration d'une conception incoercible des droits de la conscience, exemplaire surgen du plus fort humanisme chrétien et terreau d'œuvres parmi les plus hautes. Racine, Pascal, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Boileau, La Rochefoucauld touchent à Port-Royal. Ses Solitaires publièrent la traduction française de la Bible que Baudelaire, Hugo et Rimbaud citent. Les autres vilipendent un monstre de fanatisme et d'obscurantisme, en son austérité redoutable contempteur de ce qu'est un homme dans le monde. Ils abominent une foi qui ne met pas tout dans les choses et dans

la vie, qui les méprise même pour un fantôme : la vérité. Ces contradictions dessinent la figure en creux d'une énigme. Port-Royal tient, dans ses soubresauts, à l'histoire du catholicisme en France au XVII^e siècle et à la naissance quasi concomitante de l'absolutisme qui s'y produit, mais il engage aussi, par la vigueur de sa spiritualité, son retour aux principes primitifs du christianisme, son acceptation du sacrifice, une part d'humanité qui échappe aux catégorisations de la temporalité historique. Plus qu'une illusion, ce serait une faute contre l'intelligence ou la probité de nier que la violence de son destin, à l'instant de l'apprécier, somme chacun de connaître son propre cœur : quelles bornes fixer à une existence ? Comment articuler contingence et transcendance ? Quelle emprise consentir au politique sur nos fors intérieurs ? Quand résister et pourquoi ? – Port-Royal nous interroge : quel royaume briguons-nous ? Sans doute, cette faculté à débusquer, dans l'approximation des comportements, leur incohérence ou leur lâcheté, explique beaucoup de la fascination, parfois de la répulsion, que le monastère suscite. Connaître les raisons qui confèrent une telle puissance à une poignée de femmes et d'hommes disparus depuis trois siècles, scruter les plis de leurs vies, traquer leurs voix au plus juste de ce qu'elles furent sont des façons de comprendre leur résonance et cette extraordinaire incarnation de l'esprit dont, depuis longtemps évanouis, ils sont encore les symboles.

Louis XIV, comme il avait veillé à la disparition des archives de la Fronde, voulut qu'il ne demeurât pas une pierre, pas un vestige, de Port-Royal. Mais, de ce néant forcé est né un mythe. À une vingtaine de kilomètres de Versailles, quelques éboulis de murs, un pigeonnier, cent marches qui mènent à une grange, les éléments d'une ferme blanchis à la chaux, une maison où Racine étudia et, dans son prolongement, la bâtisse où vécurent Messieurs et Solitaires opposent leur dénuement aux trois cent cinquante-sept miroirs des dix-sept arcades de la galerie des Glaces du palais princier. Face aux scintillements de l'orgueil et à cette loi éperdue de la monstration de soi qui réunit souverain et courtisans, des religieuses vêtues de serge blanche, voilées de noir, la poitrine barrée d'une croix d'écarlate figurant terriblement le sang versé du Christ, ombres parmi les ombres des bois alentour,

disent, en dépit de ce rien qu'est un homme, la volonté de la charité et de la joie vraie. Aux beautés clinquantes, elles substituent la hantise d'une perte, cette soif de l'innocence, que ni le plaisir ni la promesse de la mort ne sauraient étancher et que l'amour interdit de travestir. Le martyr de vierges sans autres ressources que celles de l'esprit et du cœur relègue ainsi les pompes louis-quatorziennes à une fugacité grimaçante. L'opiniâtreté de ces modernes Antigone l'emporte sur le scintillement des ballets – n'en finissant pas de disparaître, elles interdisent l'oubli.

DE L'OBSCURITÉ À LA LUMIÈRE

Les débuts de Port-Royal, qui s'appelait alors Notre-Dame de Porrois, furent lents et ternes. Le monastère résulte d'un legs pieux fait par Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly, à son épouse Mathilde de Garlande, au moment où il s'apprêtait à rejoindre la quatrième croisade (1202). Elle fonda l'abbaye deux ans plus tard. Mathieu de Montmorency, la même année, mourait à Constantinople.

La construction des bâtiments tarda. Les premières religieuses, qui appartenaient à l'ordre réformé de Saint-Benoît, ne s'y installèrent qu'en 1215. La maison, comprenant une douzaine de moniales, était modeste. Elle rejoignit l'ordre de Cîteaux au début de l'année suivante. Port-Royal jouit de la protection de l'évêque de Paris, Eudes de Sully, et Racine, qui consacra ses dernières années à la rédaction d'un *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, rappelle qu'une bulle du pape Honoré III lui octroya en 1223 un privilège destiné à jouer, quatre siècles plus tard, un rôle capital dans son rayonnement. Il l'autorisait en effet à « donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux ». L'existence de l'abbaye demeura néanmoins sans éclat. Sa gestion fut maladroite. Les troubles du ^{xiv}^e siècle, la guerre de Cent Ans, puis les guerres de Religion l'affaiblirent encore. Ses religieuses ne firent pas preuve d'une dissipation scandaleuse, mais elles

n'observaient guère la règle. À la fin du XVI^e siècle, les irrégularités étaient nombreuses.

C'est ainsi qu'en 1599 Simon Marion, un avocat parisien qui entretenait de bonnes relations avec l'abbé de Cîteaux, Edmé de La Croix, fit nommer sa petite-fille Jacqueline Arnauld, âgée de huit ans, coadjutrice de l'abbesse. L'enfant était la quatrième d'une famille nombreuse : elle n'aurait pas une dot suffisante pour se marier et elle était dépourvue de la grâce physique qui aurait pu faire espérer qu'un prétendant négligeât la médiocrité de ses biens. Grand-père affectueux, Simon Marion pourvoyait ainsi à son établissement. Il n'hésita pas même à tourner la loi pour assurer l'avenir de la fillette. Elle n'avait pas l'âge requis pour sa charge : on falsifia sa date de naissance.

La petite Jacqueline reçut le sacrement de confirmation le 29 septembre 1600 et choisit le nom d'Angélique, probablement en hommage à Angélique d'Estrées, l'abbesse de Maubuisson, qui l'accueillit chez elle pour son noviciat. Le 29 octobre, l'enfant prononça ses vœux. Elle prit possession de sa charge de coadjutrice et se rendit enfin à Port-Royal deux ans plus tard, le 5 juillet 1602, le lendemain de la mort de l'abbesse, Jeanne de Boulehart. Elle fut élue pour la remplacer avant même d'arriver au monastère et communia pour la première fois le jour de sa consécration (le 29 septembre). En dépit de ces anomalies, trois cents personnes assistèrent à la cérémonie, qui représentait un événement familial et mondain.

Devenue la mère Angélique, Jacqueline Arnauld entreprit en 1655 de rédiger une *Relation* de sa vie, sur l'ordre de son confesseur, Antoine Singlin. Elle y dresse un portrait instructif de la jeune religieuse qu'elle fut et du relâchement qui régnait à Port-Royal au début du XVII^e siècle. Certes, l'exercice valant pénitence, il implique que son auteur s'humilie pour mieux faire éclater l'action de la Providence et la grandeur de la bonté divine. La mère noircit sans doute le trait à dessein, mais elle ne saurait forger de toutes pièces le moindre élément de son récit. Or, elle rapporte qu'« il y avait pour confesseur un religieux si ignorant qu'il n'entendait pas le *Pater* en français. Il ne savait pas un mot de catéchisme et il n'ouvrait jamais d'autre livre que son bréviaire ». Elle ajoute : « Il y avait plus de trente ans qu'on n'avait

prêché céans, sauf cinq ou six fois à des professions. » Les religieuses ne communiaient qu'aux grandes fêtes du calendrier liturgique, tandis qu'à la chandeleur elles organisaient des mascarades. L'année de son installation, la jeune abbesse reçut la visite du roi Henri IV, qu'une partie de chasse avait conduit près du monastère. Elle-même n'avait aucun goût pour la vie monacale, à laquelle elle souhaitait échapper. Elle la considérait, dit-elle, comme « un joug insupportable ». Les livres de dévotion lui étaient « pénibles ». Une lettre à son neveu Antoine Le Maistre confirme ces propos. La mère Angélique y confie avoir eu « une aversion horrible du couvent » et avoir songé à s'enfuir pour rejoindre des parents protestants à La Rochelle, espérant qu'elle pourrait s'y marier et y vivre dans le monde. À défaut de se résoudre à un parti si extrême, elle occupa son temps en promenades dans la campagne, en jeux avec sa sœur cadette Jeanne-Catherine, abbesse de Saint-Cyr depuis 1599, en visites et en lectures profanes : Plutarque ravissait l'adolescente. Ses parents ne l'avaient cependant pas abandonnée à elle-même. Ils venaient souvent à Port-Royal, surveillaient la conduite de leur fille, la réprimandaient lorsqu'il leur semblait qu'elle franchissait les limites de la bienséance. Principalement, ils géraient l'abbaye, qui avait été longtemps mal entretenue et s'était trouvée sérieusement endommagée au cours des dernières guerres. Port-Royal, dans leur esprit et en pratique, faisait à peu près partie de leurs biens immobiliers.

En 1607, Angélique tomba malade. Sans souci de la clôture à laquelle une religieuse est censée se soumettre, elle sortit du monastère pour aller passer plusieurs semaines dans sa famille, à Paris, puis dans la propriété familiale d'Andilly, près de Montmorency. Ce séjour l'enchantait. Antoine Arnauld, son père, profita de l'occasion pour lui faire signer une ratification de ses vœux, qui étaient légalement nuls en raison de l'âge où elle les avait prononcés. Connaissant les réserves de la jeune abbesse envers son état, il lui dissimula la nature du document qu'il lui soumettait. La jeune fille avait toujours pensé que sa mère ne l'aimait pas. La découverte de la tromperie paternelle et du caractère désormais irrévocable de son engagement la bouleversa. Elle regagna Port-Royal plus troublée et réticente qu'elle ne l'était en quittant le

monastère. Son sort, pourtant, allait bientôt basculer, entraînant dans un même mouvement celui de l'abbaye.

Le 25 mars 1608, un capucin de passage prêcha pour l'Annonciation sur l'Incarnation du Fils de Dieu et son humiliation. La mère Angélique était présente. À l'instant, elle fut « touchée du désir de servir Dieu ». Faisant retour sur elle-même, elle considéra avec accablement la vie qu'elle avait menée jusque-là. D'autres religieux visitèrent la communauté. Elle ne manqua pas leurs prédications. Sa volonté se renforça. La jeune femme résolut de « se convertir », vocable qui désigne, au XVII^e siècle, le passage d'une pratique relâchée de la religion à une pratique assidue, motivée notamment par une profonde ferveur. Angélique, en effet, changea sa manière de vivre et ses habits (elle portait des ajustements mondains). Elle décida d'appliquer le strict enseignement de la règle de saint Benoît, de mettre en œuvre à Port-Royal « l'étroite observance ».

Angélique Arnaud avait dix-sept ans à cette date. Avec la fougue de son âge et une autorité en partie forgée par le milieu dont elle était issue, la petite noblesse de robe ambitieuse et cultivée, elle persuada ses compagnes de l'imiter. Plusieurs prêches, pendant son absence, les avaient déjà ébranlées : elles suivirent rapidement ses suggestions. Ainsi renoncèrent-elles à toute propriété personnelle, puis elles réformèrent leur alimentation et les occupations auxquelles leurs journées étaient consacrées. La mère Angélique dut vaincre la résistance déclarée de quelques moniales, mais celle-ci pesa peu en regard de l'opposition qu'elle rencontra auprès de ses parents. L'ardeur de sa dévotion s'avéra sans écho chez eux. Ils étaient convaincus que des clercs peu scrupuleux avaient abusé la jeune fille pour la spolier et que cette flambée de piété, destinée à tourner court, la couvrirait bientôt de confusion. Remplis d'indignation, ils s'employèrent à ruiner les projets qu'elle nourrissait. La rebelle disposait toutefois d'une précieuse alliée en la personne de sa sœur Jeanne. Entrée en religion dans des conditions comparables à celles de son aînée, la cadette avait d'emblée montré une vocation affirmée pour le couvent. Son comportement était exemplaire, son zèle, parfait. Le changement qui transformait les sentiments d'Angélique la réjouissait. Elle

l'appuya de toutes ses forces, rejoignant même sa sœur à Port-Royal au début de l'année 1609.

Un coup d'éclat marque l'entrée du monastère dans l'histoire. Angélique avait signifié à ses parents son intention de rétablir finalement la clôture du couvent, et qu'elle ne souffrirait aucune exception. Ils ne pourraient donc plus pénétrer à leur guise dans cette maison qu'ils considéraient comme une villégiature familiale. Antoine Arnauld s'insurgea. Il refusa de tenir compte de la volonté de sa fille, dans laquelle il ne vit que de l'insolence. Le 25 septembre, il se présenta au monastère comme d'habitude. La porte en était close. Il exigea qu'on lui ouvrît. En vain. Il s'emporta. Robert, son fils aîné, de tempérament colérique, l'accompagnait. Il ne fut pas en reste, traitant la rebelle de « monstre d'ingratitude », de « parricide », prenant à témoin les moniales attirées par ces éclats. Les *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal et à la vie de la révérende mère Marie-Angélique de sainte Magdeleine Arnauld, réformatrice de ce monastère* (Utrecht, Aux dépens de la Compagnie, 1742, t. I, p. 44-54) fournissent, de la main d'Angélique de Saint-Jean, la nièce de la mère Angélique, une relation de la scène haute en couleur. Les deux hommes menacèrent, invectivèrent. Robert cria. La jeune abbesse ne voulut pas céder. Le père et la fille, enfin, se rencontrèrent au parloir. Angélique ne faiblit pas un instant, mais, sous le coup de l'émotion, comme son père faisait valoir des années de tendresse et de bons offices, elle eut un malaise. Dans le remue-ménage causé par l'incident, Antoine Arnauld s'apaisa : Angélique imposa sa volonté. Antoine Arnauld rentra à Paris deux jours plus tard, réconcilié, mais son épouse, autrement froissée, demeura dix mois sans retourner au monastère. Cette « journée du Guichet » écrit le premier article de la légende de Port-Royal. L'œuvre de réforme qui en fit le fleuron de la spiritualité post-tridentine en France est définitivement engagée. Angélique et ses compagnes ont rompu avec les usages du monde et de leur temps.

L'abbaye, cependant, n'a plus que cent ans à vivre : le décret du Conseil d'État qui ordonne sa fermeture date du 26 octobre 1709. Encore la durée effective de son existence véritable est-elle plus brève. En mai 1679, Louis XIV interdit aux religieuses de recevoir aucune novice, tant qu'elles seraient plus de cinquante

professes de chœur : une telle mesure, en bloquant le recrutement du monastère, le vouait à un rapide dépérissement. Il rassemblait à son zénith, en 1661, cent onze moniales. En 1709, seules vingt-deux femmes âgées y vivaient encore. La gloire de Port-Royal tient tout entière dans l'espace de soixante-dix années. Resserrement temporel et intensité sont liés. Un siècle si bref est lourd de précipitation tragique : Port-Royal n'en finit pas de courir à sa perte, apothéose et confusion.

PORT-ROYAL,
JOYAU DE LA RÉFORME CATHOLIQUE EN FRANCE

De 1609 à 1661, lorsque la mère Angélique mourut et que les débats engendrés par le Formulaire virèrent à la persécution, l'histoire de Port-Royal se caractérise par un mouvement de perfectionnement et d'approfondissement spirituel ininterrompu. Il place en quelques années la communauté au faite du renouveau catholique qui caractérise le XVII^e siècle. La catastrophe qui clôt ce drame altère la conscience du fait que, pendant plus d'un tiers de son existence active, le monastère est étranger aux querelles qui provoquèrent sa chute, et que la puissance de la réflexion théologique dont il fut le berceau désigne en lui un haut lieu de la Réforme catholique européenne. Sainte-Beuve ne s'y trompe pas, puisqu'il consacre la majeure partie de son *Port-Royal* (1840-1859) aux années de paix dont la communauté put jouir, discernant là sa vérité et, dans les convulsions ultérieures, un accident qui masque sa signification la plus essentielle.

Symboliquement capitale, la « journée du Guichet » ne constituait qu'une étape dans un long processus. La mère Angélique eut soin ensuite de régulariser sa situation personnelle : elle fit annuler par le pape sa première profession, entachée d'irrégularités, et renouvela ses vœux solennels le 7 mai 1610. Ainsi devenait-elle abbesse légitime de Port-Royal. L'abstinence complète de viande, prescrite par la règle de saint Benoît, fut rétablie le 4 août 1614. Le silence, la veille de la nuit, l'austérité prévalurent à leur tour : en cinq ans, une véritable révolution fut menée à bien, hissant Port-Royal au nombre des rares couvents dont les mœurs se

révélaient irréprochables. Cette réputation suscita des vocations : les effectifs de la maison commencèrent alors à augmenter. Il est vrai que, simultanément, la mère Angélique, contre l'usage, n'exigeait pas de dot des futures religieuses, mais une inclination authentique. Ce désintéressement était à la fois un gage d'austérité, une façon d'éviter de recevoir des jeunes filles contraintes par leurs familles à un choix qu'elles ne seconderaient pas et une chance unique, pour celles qui n'auraient pas eu les ressources nécessaires et désiraient véritablement prendre le voile, de surmonter cet obstacle financier. La politique arrêtée par la mère Angélique interdisait à Port-Royal toute manifestation somptuaire, le privant d'agrément qui rendaient certains autres couvents plus attrayants, mais elle favorisait la constitution d'une communauté soudée en Dieu.

La cohésion du monastère fut aussi renforcée par la présence de Jeanne Arnauld. En 1611, elle abandonna l'habit de bénédictine pour prendre celui de Cîteaux, porté à Port-Royal, et y entra au noviciat. Le 1^{er} mai 1612, la mère Angélique reçut ses vœux. Jeanne Arnauld devint Jeanne-Catherine de Sainte-Agnès de Saint-Paul, plus connue comme la mère Agnès. Les deux femmes, dès lors, travaillèrent de concert. Angélique confia immédiatement à sa sœur la charge de maîtresse des novices et de sacristine. Elles employèrent une double énergie au redressement de Port-Royal, les divergences de leurs caractères et de leurs sensibilités enrichissant leur œuvre. La mère Angélique se distinguait par sa force morale, sa détermination, son intelligence, par la tournure pratique de son esprit. Soucieuse d'action concrète autant que de vérité intérieure, elle portait aux personnes une attention aiguë qui lui permettait de mesurer les richesses aussi bien que les besoins d'une âme. Sa lucidité l'aidait à démêler entre les motivations, à communiquer ses observations et à guider les âmes sous sa responsabilité. C'était également une gestionnaire de talent. Mais, si elle administra les biens du monastère avec habileté, consciente du poids en chacun du péché originel et de la tentation, elle s'exerça à le maintenir dans la plus rigoureuse simplicité. Son goût de la sobriété marquait aussi son approche de la spiritualité. Répugnant aux manifestations voyantes de la piété comme aux mortifications excessives, où elle redoutait une perversion de

l'orgueil, elle privilégiait une vie intérieure discrète et se méfiait de la tendresse humaine, prompte à détourner de l'amour de Dieu. Le recours aux sens et à l'affectivité dans la dévotion, comme les Capucins et les Jésuites les utilisaient, ne lui inspirait que prévention. La mère Agnès se montrait quant à elle d'une bonté extérieure plus affable : « Je m'accommode mieux de la mère Agnès : notre mère [la mère Angélique] est trop forte pour moi », disait la marquise d'Aumont. La seconde, en effet, était plus encline à la contemplation que son aînée. La méditation des mystères divins lui inspirait une attirance prononcée, l'inclinant au mysticisme. Elle éprouvait moins d'éloignement pour l'écriture et les élans personnels. L'autorité à deux visages que les deux femmes exercèrent sur Port-Royal en se relayant à ses charges les plus importantes assura finalement à l'abbaye un profond équilibre.

Ni la mère Angélique ni la mère Agnès ne comptaient cependant sur leurs seules ressources pour se conduire. Anxieuses de ne pas se relâcher et de disposer d'une assistance éclairée, elles cherchèrent pendant plusieurs années le directeur capable de guider Port-Royal dans la voie du perfectionnement qu'elles désiraient. En 1614, elles se confièrent à un jésuite, le père Suffren, bientôt nommé confesseur de la reine Marguerite et du roi. En 1619, la mère Angélique rencontra François de Sales. Elle fut si profondément ébranlée par le saint évêque de Genève qu'elle lui fit une confession générale et éprouva le désir de quitter Port-Royal pour devenir religieuse ordinaire à la Visitation, qu'il avait fondée en 1610 avec la mère de Chantal. Mais l'affaire tarda et la mère Angélique dut rejoindre entre-temps, sur ordre de l'abbé général de Cîteaux, l'abbaye de Maubuisson, afin d'en remplacer l'abbesse Angélique d'Estrées, que sa conduite scandaleuse venait de condamner à être internée à Paris dans la maison des Filles pénitentes. La mère Angélique se trouvait encore à Maubuisson lorsque François de Sales mourut en 1622.

Vers 1626, elle recourut à l'évêque de Langres, Sébastien Zamet. Proche des Oratoriens, l'homme montrait beaucoup d'intérêt pour la réforme des monastères engagée depuis le concile de Trente (1545-1563). Accordant une importance déterminante à l'adoration du Saint-Sacrement, il incarnait ce renouveau catholique né

de la nécessité de lutter contre la Réforme protestante et du retour sur soi provoqué par le choc que cette dernière avait causé. La mère Angélique participa sous son influence à l'aventure de la fondation de l'Institut du Saint-Sacrement que l'évêque voulait établir près du Louvre pour attirer les dévotes de la cour. Beaucoup de religieuses de Port-Royal, dont la mère Agnès qui rédigea un *Chapelet secret du Saint-Sacrement* en 1626, furent gagnées par ses vues, mais l'expérience tourna court assez vite. Le *Chapelet secret* de la mère Agnès suscita en 1633 une redoutable querelle à Paris et à Rome. Son contenu hermétique autorisa les adversaires de l'évêque de Langres à attaquer son enseignement et à taxer d'hérésie les religieuses qui s'y conformaient. La mère Angélique, qui réprouvait le luxe apprécié par Sébastien Zamet et les préoccupations mondaines qu'elle découvrait en lui, prit ses distances. La polémique du *Chapelet secret* l'avait en outre rapprochée d'un prêtre qu'elle n'avait jusqu'alors rencontré qu'une fois et qui gagna, entre 1633 et 1635, un ascendant immédiat sur son esprit : Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Auteur d'une brillante défense du *Chapelet secret*, il faisait preuve d'une hostilité à la magnificence et aux orientations de l'évêque de Langres qui le rapprochait singulièrement de l'abbesse. Il commença à prêcher régulièrement à Port-Royal le dimanche et les jours de fête en 1635. Il allait marquer de façon décisive et définitive la vie tout entière du monastère.

Duvergier de Hauranne était né en 1581, à Bayonne, dans une famille nouvellement enrichie par le négoce, avide de reconnaissance et de pouvoir. Son père avait été nommé échevin très jeune. Il fit recevoir la tonsure, garantie de prébendes, à son fils, alors que celui-ci n'avait que dix ans : l'enfant avait douze autres frères et sœurs, eux aussi à pourvoir. Le jeune homme entreprit des études brillantes qui le menèrent de Bayonne à Paris, puis à Louvain, où il se lia d'amitié avec un de ses condisciples, Cornelis Jansen, dont la postérité a retenu le nom sous sa forme latinisée : Cornelius Jansenius. Au plus fort des guerres de Religion, les deux étudiants se convainquirent que les théologiens catholiques, pour refonder leur foi, devaient retourner aux sources du dogme et aux Pères de l'Église. En 1609, ils allèrent s'installer en France, près de Bayonne, pour se livrer ensemble, jusqu'en 1616, à un

programme rigoureux de lectures et de réflexion. Saint Augustin et son œuvre immense retinrent en particulier leur attention. Ordonné prêtre en 1618, Duvergier de Hauranne reçut le bénéfice de l'abbaye de Saint-Cyran, dans la Brenne, au cours de l'été 1620. Jansenius retourna, quant à lui, à Louvain. Un temps aumônier honoraire de la reine Marie de Médicis, Saint-Cyran ne fut guère attiré par ce qu'il qualifia de « métier de singe savant ». Son ordination avait suscité en lui une conversion exigeante. Il abandonna son patrimoine à son frère, afin de ne plus se vouer qu'à ses études, et se rapprocha de Pierre de Bérulle. Fondateur de la Société de l'Oratoire de Jésus en 1611, Bérulle était soucieux de restaurer la dignité de l'état sacerdotal. Parallèlement, il rénovait le rôle dévolu dans la vie spirituelle à l'adoration du Christ sauveur, proposant qu'il soit le socle de l'humilité du pénitent et de sa conversion. Saint-Cyran allait reprendre cette idée, quand il mettrait l'accent sur la nécessité primordiale pour le chrétien d'une véritable « conversion intérieure », seul moyen de mériter de recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie. Il s'inspirerait aussi, dans son œuvre de direction, du « renouvellement », long et délicat, prôné par Bérulle. En revanche, le respect sacré de Saint-Cyran pour la prêtrise et la vie monastique devait le conduire à inciter les âmes qui se confieraient à lui à mener une simple vie retirée, fût-ce dans la plus grande sévérité, plutôt que de risquer de prendre des engagements ecclésiastiques ou monastiques au-delà de leurs forces réelles. En quelques mois, il parut à la mère Angélique que cet abbé doué d'une très forte personnalité était le directeur qu'elle cherchait en vain depuis des années.

L'autorité morale de Saint-Cyran marqua les religieuses, mais aussi leurs proches. Sa fréquentation détermina à jamais le sort d'Antoine Le Maistre, le neveu de la mère Angélique, de Claude Lancelot, qui composerait un émouvant récit de sa vie, d'un jeune prêtre, Antoine Singlin, appelé à être lui-même le confesseur des religieuses, ou d'Antoine Arnauld, le plus jeune des frères de la mère Angélique, qui devint sous le magistère de Saint-Cyran le principal théologien de Port-Royal. La prison à laquelle Richelieu condamna Saint-Cyran de mai 1638 à février 1643 n'amodrit pas son influence. Au contraire, trempant la détermination de l'abbé dans l'épreuve, elle lui valut, auprès du public, l'auréole du

martyre. Les deux volumes de *Lettres chrétiennes et spirituelles* que Robert Arnauld d'Andilly fit paraître successivement en 1645 et 1647, juste après la mort de Saint-Cyran en octobre 1643, alors qu'il venait d'être libéré, témoignent de la piété discrète, austère, mais nimbée de lumière et chaleureuse, dont il pouvait donner l'exemple. Ils suggèrent aussi de quelle façon les amis du monastère travaillèrent très tôt à bâtir une légende qui devait perpétuer l'enseignement du maître disparu.

Saint-Cyran contribua à l'efflorescence de Port-Royal : le rayonnement de l'abbaye dut beaucoup aussi à l'œuvre de mission dont les mères Angélique et Agnès furent chargées dans différents couvents de France au cours des années 1620, puis au transfert, en 1625-1626, du monastère à Paris, au cœur de la vie religieuse et intellectuelle du pays. Port-Royal avait crû. En 1623, il abritait plus de quatre-vingts personnes : une quarantaine de religieuses de chœur et de converses, des novices, des postulantes, des pensionnaires, mais aussi des domestiques et des ouvriers. Le site se prêtait mal à une telle affluence. La vallée qui abrite Port-Royal était humide. Les bâtiments de l'abbaye, anciens, bas et enfoncés, s'avéraient insalubres. Fièvres et épidémies s'y multipliaient. En deux ans, quinze religieuses moururent. Racine écrit dans son *Abrégé* que le couvent n'était plus qu'une « infirmerie ». La nécessité d'un relogement s'imposa. Mme Arnauld acheta en 1624 un hôtel à Paris, au coin du faubourg Saint-Jacques et de la rue de la Bourbe, qui pourrait recevoir la communauté. L'abbé de Cîteaux ayant accepté le principe d'une translation du monastère à Paris, des travaux furent entrepris. Dix-huit moniales s'installèrent dans la nouvelle abbaye le 28 mai 1625, jour du Saint-Sacrement. La totalité des religieuses les rejoignirent en 1626. Ce déménagement, loin d'affaiblir le processus de réforme entamé depuis déjà presque vingt ans, lui donna un nouvel élan.

La période qui s'étend de 1627 à la fin des années 1630 marque pour le monastère une première période d'apogée. Le 17 juin 1627, l'abbaye, qui se trouvait sous la juridiction de l'ordre de Cîteaux, passa sous celle de l'archevêque de Paris. Il s'agissait d'une modification déterminante, car elle devait permettre à la mère Angélique de jouir de plus de liberté et d'indépendance dans la conduite de sa maison. En 1629, elle obtint ainsi que l'abbesse



▲ En 1709, les religieuses des Champs s'entendent signifier la dissolution de leur maison.

► Le 29 octobre 1709, les vingt-deux religieuses survivantes de Port-Royal sont enlevées et dispersées dans différents couvents de France. Le monastère est entièrement détruit entre le mois de juin 1710 et celui de l'année 1713.

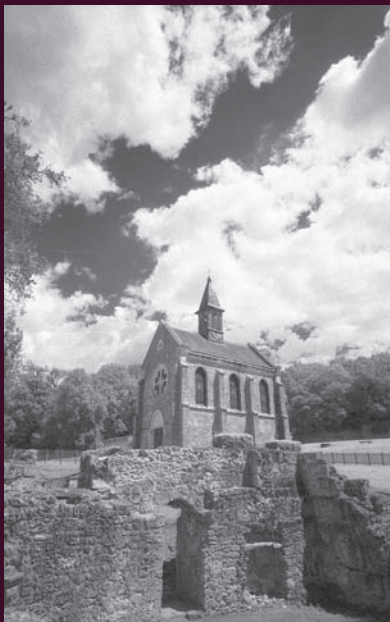


+

Au nom du Père et du Fils et du
Saint Esprit.

Je desiré qu'après ma mort mon corps soit porté à
Port-Royal des Champs, et qu'il y soit inhumé dans la
tombe aux pieds de la fosse de M. Hamon. Je supplie
vostre humblement la M^{re} Abbess^e et les Religieuses de
vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je m'a
reconnaisse vostre indigne et par les scandales de ma vie
passee, et par le peu d'usage que j'ay fait de l'excellente
éducation que j'ay receüe autrefois dans cette Maison
et des grands exemples de piété et de penitence que j'ay
veu^z et dont je n'ay est^e qu'un stérile admirateur.
Mais plus j'ay offensé Dieu plus j'ay besoin des
prieres d'une si sainte Communauté pour ~~me~~^{me faire}
misericorde sur moy. Je prie aussi la M^{re} Abbess^e
et les Religieuses de vouloir accepter une somme de
huit cens livres que j'ay ordonné qu'on leur donne
après ma mort. Fait à Paris dans mon cabinet
le dixième Octobre mille six cent quatrevingt dix
huit. Racine

◀ Dans son testament, Jean Racine, historiographe du roi et courtisan comblé, demandait humblement d'être inhumé à Port-Royal des Champs, « aux pieds de la fosse de M. Hamon ». Lors de la destruction du monastère, ses restes furent transférés à l'église Saint-Étienne-du-Mont.



▶ Port-Royal des Champs aujourd'hui : au XIX^e siècle, une chapelle commémorative fut édifée sur les ruines de l'église détruite.



◀ Les Petites Écoles aujourd'hui, telles qu'on les voit en entrant sur le site depuis le verger de Robert Arnauld d'Andilly.